### Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

Selon les prévisions effectuées à partir des résultats du baccalauréat, des choix d'orientation observés les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année en cours, le nombre total d'étudiants à la rentrée 2017 augmenterait de 1,4% sur l'ensemble des formations et des cycles de l'enseignement supérieur, soit +36 000 étudiants environ. A la rentrée 2018, marquée par le boom démographique de l'an 2000, le nombre total d'étudiants devrait encore s'accroître de 65 000. En particulier, les flux d'entrée en première année dans les quatre principales filières (université y compris instituts universitaires de technologie, sections de techniciens supérieurs et classes préparatoires aux grandes écoles), devraient augmenter de 28 000 environ. Si les tendances en termes d'orientation, de poursuite d'études et de démographie se prolongent, l'enseignement supérieur pourrait rassembler, en 2021, 2,8 millions d'étudiants et, en 2026, 2,9 millions d'étudiants, soit respectivement 216 000 et 327 000 étudiants de plus qu'en 2016.



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

# Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2017 à 2026

À la rentrée 2017, près de 36 000 inscriptions supplémentaires dans l'enseignement supérieur par rapport à 2016

En France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), avec 2609709 inscriptions étudiantes recensées à la rentrée 2016, les effectifs de l'enseignement supérieur étaient en hausse de 1,8 % après neutralisation des effets dus à l'accroissement des doubles inscriptions en licence et en CPGE (2,3 % sans cette neutralisation) (voir méthodologie) (tableau 1). En prolongeant les tendances les plus récentes, et en intégrant les premières informations déjà disponibles sur les effectifs inscrits dans les filières universitaires et dans les STS et CPGE à la rentrée 2017, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur devrait être en hausse d'environ 360001 en 2017-2018 par rapport à l'année précédente (+1,4%). Cette hausse serait modérée dans les principales filières de l'enseignement supérieur (université y compris IUT, STS, CPGE): +0,8%, mais en progression plus sensible dans les formations d'ingénieurs non universitaires (+4.0%) et dans les autres formations constituées des écoles de commerce, de gestion et de vente, des facultés privées, des grandes écoles, des écoles paramédicales et sociales, d'art, d'architecture et de journalisme (+3,3 %).

### Un nombre de bacheliers en hausse malgré une réussite en légère baisse

D'après les résultats définitifs du baccalauréat 2017, 728 700 candidats se sont présentés au baccalauréat en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte) lors de la session 2017 et 641 000 ont été reçus. Le nombre de candidats présents aux épreuves est en hausse sensible (+17 300) par rapport à l'année précédente mais le taux de réussite global au baccalauréat est de 88 %, en chute de 0,7 point. Ainsi, l'effet global est une augmentation en 2017 du nombre de lauréats qui correspond à 10 200 bacheliers supplémentaires. La situation est cependant très contrastée selon les séries.

Comme l'an dernier, l'effectif des admis au bac général progresse sensiblement à la session 2017 (+3,3 %, soit +10600 bacheliers généraux supplémentaires) grâce à la forte hausse du nombre de candidats, avec néanmoins un taux de réussite en baisse de -2,3 points pour les séries ES, de -0,8 point pour les L et stable en série S. Le taux de réussite des bacheliers technologiques est en légère baisse sur 1 an (-0,3 point) : la hausse du nombre de reçus (+1,5 %, soit +1800) est donc totalement imputable à celle du nombre de candidats. Le nombre

1. Toutes les données estimées ou provisoires sont indiquées avec un arrondi à la centaine en 2017 et 2018, et au millier après 2018.

**FABLEAU 1 - Effectifs de l'enseignement supérieur** (France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

	2015	2016	Evol. 2016-	2017	variation	variation 2017/2016	2018	variation 2018/2017	018/2017	2019	2020	2022	2024	2026	variation 2026/2016	026/2016
	effectif	ctif	2015 en %	Prévision	effectif	% uə	Prévision	effectif	% uə		Projections	Projections (scénario tendanciel)	endanciel)		effectif	% ua
Universités et établissements assimilés hors IUT (1)	1 498 665	1 515 888	1,1	1 533 000	17 112	1,1	1 567 000	34 000	2,2	1 597 000	1 619 000	1 653 000	1 674 000	1 695 000	179 000	11,8
Cursus Licence (L)	845 894	859 713	1,6	873 800	14 087	1,6	899 000	25 200	2,9	917 000	930 000	939 000	952 000	000 696	109 000	12,7
Cursus Master (M)	590 496	295 697	6′0	299 900	4 203	2'0	610 000	10 100	1,7	623 000	633 000	000 099	000 029	674 000	78 000	13,1
Cursus Doctorat (D)	62 276	60 478	-2,9	59 300	-1 178	-1,9	28 000	-1 300	-2,2	27 000	26 000	54 000	52 000	52 000	-8 000	-13,2
IUT (2)	117 384	117 738	0,3	118 000	797	0,2	122 000	4 000	3,4	126 000	126 000	126 000	127 000	129 000	11 000	9,3
IUT secondaire	48 837	49 287	6′0	49 600	313	9′0	21 000	1 400	2,8	53 000	53 000	53 000	53 000	54 000	2 000	10,1
IUT tertiaire	68 547	68 451	-0,1	68 400	-51	-0,1	71 000	2 600	3,8	73 000	73 000	73 000	74 000	75 000	000 9	8,8
CPGE (3)	85 938	86 473	9′0	86 500	27	0,03	89 000	2 500	2,9	92 000	92 000	91 000	92 000	93 000	7 000	8,1
STS et autres formations (4)	265 991	267 114	0,4	265 300	-1814	-0,7	273 000	7 700	2,9	280 000	279 000	278 000	282 000	285 000	18 000	6,7
STS production	87 058	88 031	1,1	86 300	-1 731	-2,0	88 000	1 700	2,0	000 06	89 000	88 000	89 000	000 06	2 000	2,3
STS service	178 933	179 083	0,1	179 000	-83	0'0	185 000	000 9	3,4	190 000	190 000	190 000	193 000	195 000	16 000	8,9
Ensemble des quatre principales filières (5)	1 967 978	1 987 213	1,0	2 002 800	15 587	8'0	2 051 000	48 200	2,4	2 095 000	2 116 000	2 148 000	2 175 000	2 202 000	215 000	10,8
Ingénieurs (hors universitaires)	109 863	115 830	5,4	120 500	4 670	4,0	125 000	4 500	3,7	128 000	130 000	134 000	138 000	142 000	26 000	22,4
Autres formations (6)	453 697	473 276	4,3	488 700	15 424	3,3	201 000	12 300	2,5	511 000	520 000	535 000	547 000	229 000	86 000	18,2
Ensemble de l'enseignement supérieur HAC (7)	2 531 538	2 576 319	1,8	2 612 000	35 681	1,4	2 677 000	000 99	2,5	2 734 000	2 766 000	2 817 000	2 860 000	2 903 000	327 000	12,7
Doubles inscriptions université et CPGE	41 039	55 127	34,3	55 127												
Ensemble de l'enseignement supérieur (8)	2 550 840 2 609 709	2 609 709	2,3	2 645 400	35 691	1,4	2 710 000	64 600	2,4	2 767 000	2 799 000	2 851 000	2 894 000	2 937 000	327 000	12,5
1 - Saultinomero Company (so other property states of the property of the prop	2 -1	1						č								

. Les établissements assimilés sont les 2 INP, les 3 UT et les grands établissements suivants : Observatoire, Inalco, IEP Paris, Paris-Dauphine, institut de physique du Globe de Paris.

2. y compris formations post-DUT en 1 an

3. Y compris les CPGE dépendant du ministère de l'agriculture

4. Les autres formations sont les DSCG et DCG, les DNTS et les DSAA

5. Universités et établissements assimilés, IUT, STS et CPGE

Ecoles de commerce, d'art, d'architecture, de notariat, facultés privées, écoles paramédicales et sociales.

Hors accroissement des doubles comptes licence et CPGE

8. Ensemble y compris doubles comptes

i. Ensemble y compris doubles com Source : MESRI - SIES de candidats passant le bac professionnel décroit en 2017, tout comme les taux de réussite des séries professionnelles : -1 point dans les spécialités de production et -0,8 point pour les services, ce qui conduit à une baisse du nombre de reçus (-1,3 %, soit -2 300) (graphique 1).

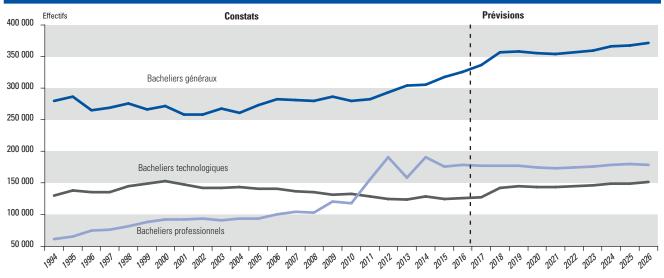
### Des poursuites moins fréquentes pour les bacheliers généraux à l'université, en IUT et en STS en 2017

En 2016, la propension des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à s'inscrire dans l'une des quatre principales filières du supérieur (université, IUT, CPGE ou STS) s'élevait à 81,8 %, soit une baisse de à 0,6 point entre 2015 et 2016 et de 1,6 point en 6 ans (tableau 2)².

Le taux de poursuite des bacheliers généraux à l'université (hors IUT) a atteint 57,5% à la rentrée 2016, stable par rapport à la rentrée 2015 après plusieurs années de hausse qui semblaient être le signe d'un regain d'attractivité des formations proposées. D'après les premiers résultats disponibles sur l'année 2017, ce taux repartirait en baisse et se réduirait même de 1,1 point pour revenir à 56,4%. Une partie des demandes d'inscriptions à l'université n'a pu être satisfaite en 2016 et plus encore en 2017, particulièrement dans les filières en tension comme les Staps. Parallèlement, les taux de poursuite en filière IUT (9,7%) et en STS (6,5%) accusent une nouvelle baisse en 2016, dans le prolongement des tendances passées : depuis 2010, la baisse atteint 1 point pour les IUT et 1,2 point pour les STS (tableau 2). Les premiers résultats suggèrent de nouvelles baisses en 2017, avec des taux qui reviendraient respectivement à 9,5 % et 5,9 %. Face aux contraintes de capacité, une partie des étudiants semble s'être reportée vers des formations non universitaires telles que les écoles de commerce ou de santé ou les facultés privées. Entre 2014 et 2016, le nombre de bacheliers inscrits directement dans les écoles accueillant des étudiants post-bac a augmenté de +5,8%. De tels reports se sont probablement encore accentués à la rentrée 2017.

2. Le taux de poursuite est calculé dans ce tableau en gelant le pourcentage de doubles inscriptions à partir de 2014, de manière à neutraliser leur augmentation à partir de cette date liée à la loi ESR et à la montée en puissance de la disposition imposant les doubles inscriptions EPSCP-CPGE.

GRAPHIQUE 1 - Effectifs de bacheliers 1994-2017 et prévisions 2018-2026 (France métropolitaine + DOM)



Source : MESRI - SIES pour 2018 à 2026, MEN pour la période 1994 à 2017, 2017 résutats définitifs du baccalauréat.

La poursuite en STS des bacheliers professionnels remonte en 2017 tandis que celle des bacheliers technologiques repart à la baisse

Dans la filière IUT, le taux de poursuite des bacheliers technologiques progresse doucement, à un rythme de 0,1 point par an depuis 2014. En revanche, leur taux de poursuite en STS repartirait sur une tendance baissière en 2017, laquelle s'était interrompue en 2015-2016. Le taux s'établirait à 36,3 % (-0,5 point) (tableau 2). A l'inverse, le taux de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur sous statut scolaire des bacheliers professionnels<sup>3</sup> renouerait avec la hausse en 2017 (+1,4 point) pour s'établir à 30,1 %, et cette augmentation serait principalement due à une hausse de la propension à intégrer la filière STS (+2 points pour 2017), tandis que le taux de poursuite à l'université se contracterait (-0,5 point).

Une progression des nouveaux entrants et de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur contrastée selon les filières

A la rentrée 2017, l'accroissement du nombre d'étudiants inscrits en première année dans les quatre principales filières devrait être de l'ordre de 5100 (tableau 3). Un accroissement d'environ 4600 étudiants supplémentaires (soit +1,7 %) devraient

être observé en première année à l'université hors IUT (encadré 2) sous l'effet de la hausse substantielle du nombre de bacheliers généraux et technologiques, en dépit d'un moindre taux de poursuite dans le premier cas. La discipline qui devrait avoir enregistré la plus forte hausse est «lettres sciences humaines » (+3,3 %). En IUT, le taux de croissance serait de 0,7 % presqu'équivalent à l'an passé, alors que ces taux seraient quasi stables à l'entrée en STS (+0,2%) et en baisse en CPGE (-0,3%). Les formations autres que ces quatre filières pourraient avoir de nouveau sensiblement progressé. Ceci porterait à environ 11 500 la croissance du nombre de nouveaux entrants en première année sur l'ensemble des filières, hausse globale reflétant l'accroissement du nombre d'admis au baccalauréat.

Au total, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur devrait être en hausse d'environ 36 000 en 2017-2018 par rapport à l'année précédente (+1,4%). Le nombre d'inscriptions totales à l'université devrait augmenter dans les mêmes proportions qu'en 2016 : 17 100 inscriptions d'étudiants supplémentaires (+1,1 %) tout cursus confondu. Ils seraient répartis de la manière suivante : en licence (+14100 étudiants), en master (+4200 étudiants) et en doctorat (-1200 étudiants) (tableau 1). En CPGE, les effectifs sont stables. Pour sa part, en 2017, la filière STS a perdu 1800 étudiants, soit la première baisse (-0,7 %) observée après 8 années de hausse consécutives. En IUT. une quasi-stagnation des effectifs devrait s'observer en 2017 comme l'an dernier

(+300 étudiants), qui serait notamment imputable à la faible hausse des taux de poursuite des bacheliers technologiques en IUT (+0,1 point). Par contraste, l'ensemble des autres formations (écoles d'ingénieurs, de commerce, faculté privées et autres écoles) devraient être de nouveau en forte hausse, avec environ 20000 étudiants supplémentaires

Trois scénarios possibles pour décrire les entrées dans l'enseignement supérieur sur la période 2018-2020

L'année 2000 a été marquée par un fort accroissement du nombre de naissances en France, et donc du nombre de jeunes en âge d'entrer dans l'enseignement supérieur en 2018. Ce choc démographique majeur se traduit mécaniquement, selon la méthodologie des projections, par un choc d'ampleur comparable dans les inscriptions dans l'enseignement supérieur. Pour appréhender ce choc, en complément au scénario tendanciel (scénario A), fondé comme chaque année sur l'absence de contraintes de capacité, deux autres scénarios sont succinctement présentés cette année sur les effectifs observés en première année de l'enseignement supérieur. Ils diffèrent sur la période 2018-2020.

3. Le modèle de prévision utilisé n'inclut pas l'apprentissage, dispositif très utilisé par les bacheliers professionnels qui poursuivent des études supérieures comme apprentis. Ainsi, le taux de poursuite des bacheliers professionnels en STS est augmenté de 6,7 points si l'on inclut ceux qui préparent leur BTS en alternance.

TABLEAU 2 - Taux de poursuite des bacheliers dans les principales filières de l'enseignement supérieur (1) (France métropolitaine + DOM)

Beachstern sentranz dans les quate principales filières   17,7   88,6   86,7   87,5   86,4   86,5   86,6   86,7   86,6   86,7   86,6   86,7   86,6   86,7   86,6   86,7   86,6   86,7   86,6   86,7   86,6   86,7   86,6   86,7   86,6   86,7   86,7   86,6   86,7   86,7   86,6   86,7   86,7   86,8   88,8		(calculé h	Con ors accrois	stat sement des	doublons)			Projection rio tendanc		
Universités et établissements assimilés (hors (UT)		2010	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2026
- Droit - Sc. deconniques, AES - Sc. de S.	Bacheliers généraux dans les quatre principales filières	87,7	86,8	86,7	86,1	84,0	84,0	83,9	83,9	83,5
Sc. deconomiques, AES	Universités et établissements assimilés (hors IUT)	56,0	56,4	57,5	57,5	56,4	56,5	56,6	56,7	57,4
- Lettres, Sc. humaines	- Droit	9,8	8,9	9,2	8,8	8,9	8,8	8,8	8,8	8,5
- Sciences et STAPS - Santé - 11,7 - 13,1 - 13,1 - 13,0 - Santé - 11,2 - 11,2 - 11,2 - 10,8 - 10,5 - 10,3 - 10,2 - 10,2 - 10,1 - 10,7 - 10,1 -	- Sc.économiques, AES	5,4	5,8	5,9	6,1	5,8	5,8	5,8	5,8	6,0
Samté   11,2   11,2   10,8   10,5   10,3   10,2   10,1	- Lettres, Sc. humaines	17,9	17,6	17,9	18,0	17,9	18,0	18,1	18,2	18,6
IUT	- Sciences et STAPS	11,7	13,1	13,7	14,0	13,5	13,6	13,7	13,8	14,5
STS	- Santé	11,2	11,2	10,8	10,5	10,3	10,2	10,2	10,1	9,8
CPGE	IUT	10,7	10,1	9,8	9,7	9,5	9,5	9,4	9,4	9,0
Bacheliers technologiques dans les quatre principales filières   17,6   70,0   71,7   70,8   70,6   70,7   70,9   71,0	STS	7,7	7,2	6,8	6,5	5,9	5,8	5,8	5,7	5,3
Universités et établissements assimilés (hors IUT)	CPGE	13,2	13,1	12,7	12,4	12,2	12,2	12,1	12,1	11,8
- Droit	Bacheliers technologiques dans les quatre principales filières	71,6	70,0	71,7	70,8	70,6	70,7	70,9	71,0	71,7
- Sc.économiques, AES	Universités et établissements assimilés (hors IUT)	18,8	20,6	21,3	20,4	20,8	20,9	21,0	21,1	21,7
- Lettres, Sc. humaines	- Droit	2,8	2,9	3,0	2,9	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8
- Lettres, Sc. humaines	- Sc.économiques, AES	3,2		3,2		2,8	2,8	2,8	2,9	2,9
- Sciences et STAPS - Santé - O,9 - Santé - Santé - O,9 - Santé - Santé - O,9 - Santé	- Lettres, Sc. humaines	7,7		7,9					8,7	9,0
Santé   0.9   1,2   1,1   1,0   1,0   0,9   0,9   0,9   0,9   0,9   1,0   1,1   1,0   1,0   1,0   0,9   0,9   0,9   0,9   1,0   1,1   1,	- Sciences et STAPS			6,0		5,8	5,8		5,9	6,2
IUT	- Santé		1,2	1,1		1,0			0,9	0,8
STS  CPGE  1,5 1,8 2,0 2,0 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9	IUT		11,4	11,5		11,7	11,7		11,9	12,3
CPGE				36,9					36,1	35,8
Bacheliers géné. + techno. dans les quatre principales filières   44,0   45,8   47,2   47,1   46,6   46,3   46,3   46,4     - Droit   7,6   7,1   7,4   7,2   7,2   7,1   7,0   7,0     - Sc. économiques, AES   4,7   5,0   5,2   5,3   5,0   5,0   5,0   5,0   5,0     - Lettres, Sc. humaines   14,6   14,6   14,6   15,1   15,2   15,4   15,3   15,4   15,4     - Santé   7,9   8,2   8,1   7,9   7,7   7,6   7,5   7,5     IUT   10,4   10,5   10,2   10,3   10,1   10,1   10,1   10,1     STS   18,6   15,8   15,3   14,9   14,3   14,5   14,5   14,5     CPGE   9,4   9,7   9,7   9,5   9,4   9,2   9,2   9,2     Bacheliers professionnels dans les quatre principales filières   25,1   28,3   29,2   28,7   30,1   30,2   30,4   30,5     - Lettres, Sc. humaines   3,1   3,8   3,8   3,8   3,8   3,8   3,8   3,8     - Sciences et STAPS   1,1   1,3   1,3   1,2   1,0   1,0   1,0   1,0     - Santé   1,1   1,0   1,0   2,0   2,0   2,0   2,0   2,0     - Lettres, Sc. humaines   3,1   3,8   3,8   3,8   3,8   3,8   3,8   3,8     - Sciences et STAPS   1,1   1,3   1,3   1,2   1,0   1,0   1,0   1,0     - Santé   0,1   0,2   0,2   0,2   0,2   0,2   0,2   0,2     - Lettres, Sc. humaines   3,1   3,8   3,8   3,8   3,8   3,8   3,8   3,8     - Sciences et STAPS   1,1   1,3   1,3   1,2   1,0   1,0   1,0   1,0     - Santé   0,1   0,2   0,2   0,2   0,2   0,2   0,2   0,2     CPGE   0,0   0,0   0,0   0,0   0,0   0,0   0,4   0,4   0,4   0,4    STS   17,4   19,8   20,9   20,6   22,6   22,8   22,9   23,0    Universités et établissements assimilés (hors IUT)   35,7   34,2   36,0   35,9   35,7   36,0   36,1   36,2    Universités et établissements assimilés (hors IUT)   35,7   34,2   36,0   35,9   35,7   36,0   36,1   36,2    - Droit   6,1   5,2   5,6   5,4   5,5   5,4   5,5   5,4   5,4    - Sciences et STAPS   4,0   4,0   4,1   4,2   3,9   4,0   4,0   4,0    - Sciences et Staps   4,0   4,0   4,1   4,2   3,9   4,0   4,0   4,0    - Sciences et Staps   7,5   7,9   8,6   8,7   8,5   8,7   8,8   8,8    - Sciences et STAPS   7,5   7,9   8,6   8,7   8,5   5,6   5,6   5,6										2,0
Universités et établissements assimilés (hors IUT)				-						80,1
- Droit										47,1
- Sc.économiques, AES										6,9
- Lettres, Sc. humaines										5,1
- Sciences et STAPS - Santé -	• •									15,8
- Santé										12,1
IUT										7,2
STS       18,6       15,8       15,3       14,9       14,3       14,5       14,6       1,6       1,6       1,0       1,0       0,9 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>10,0</td>										10,0
CPGE         9,4         9,7         9,5         9,4         9,2         9,2         9,2           Bacheliers professionnels dans les quatre principales filières         25,1         28,3         29,2         28,7         30,1         30,2         30,4         30,5           Universités et établissements assimilés (hors IUT)         7,0         7,9         7,8         7,5         7,0         7										14,1
Bacheliers professionnels dans les quatre principales filières   25.1   28.3   29.2   28.7   30.1   30.2   30.4   30.5										9,0
Universités et établissements assimilés (hors IUT) 7,0 7,9 7,8 7,5 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0										31,4
- Droit										7,1
- Sc.économiques, AES - Lettres, Sc. humaines - Sc.iences et STAPS - Sciences et STAPS - Santé - Sciences et STAPS - Santé - Starté - Star										0,9
- Lettres, Sc. humaines - Sciences et STAPS -										1,2
- Sciences et STAPS  1,1 1,3 1,3 1,2 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0	•									3,9
- Santé  O,1										1,0
IUT       0,8       0,6       0,6       0,5       0,4       0,4       0,4       0,4         STS       17,4       19,8       20,9       20,6       22,6       22,8       22,9       23,0         CPGE       0,0       0,0       0,0       0,05       0,04       0,04       0,0       0,04         Ensemble bacheliers dans les quatre principales filières       69,7       65,5       67,3       66,7       66,5       67,1       67,2       67,3         Universités et établissements assimilés (hors IUT)       35,7       34,2       36,0       35,9       35,7       36,0       36,1       36,2         - Droit       6,1       5,2       5,6       5,4       5,4       5,5       5,4       5,4         - Sc. économiques, AES       4,0       4,0       4,1       4,2       3,9       4,0       4,0       4,0         - Lettres, Sc. humaines       12,0       11,3       11,8       12,0       12,2       12,3       12,3       12,4         - Sciences et STAPS       7,5       7,9       8,6       8,7       8,5       8,7       8,8       8,8         - Santé       6,1       5,8       5,8       5,7       5,7										0,2
STS       17,4       19,8       20,9       20,6       22,6       22,8       22,9       23,0         CPGE       0,0       0,0       0,0       0,05       0,04       0,04       0,0       0,04         Ensemble bacheliers dans les quatre principales filières       69,7       65,5       67,3       66,7       66,5       67,1       67,2       67,3         Universités et établissements assimilés (hors IUT)       35,7       34,2       36,0       35,9       35,7       36,0       36,1       36,2         - Droit       6,1       5,2       5,6       5,4       5,4       5,5       5,4       5,4         - Sc.économiques, AES       4,0       4,0       4,1       4,2       3,9       4,0       4,0       4,0         - Lettres, Sc. humaines       12,0       11,3       11,8       12,0       12,2       12,3       12,3       12,4         - Sciences et STAPS       7,5       7,9       8,6       8,7       8,5       8,7       8,8       8,8         - Santé       6,1       5,8       5,8       5,7       5,7       5,6       5,6       5,6         IUT       8,3       7,5       7,5       7,5       7,4										0,4
CPGE         0,0         0,0         0,0         0,05         0,04         0,04         0,0         0,04           Ensemble bacheliers dans les quatre principales filières         69,7         65,5         67,3         66,7         66,5         67,1         67,2         67,3           Universités et établissements assimilés (hors IUT)         35,7         34,2         36,0         35,9         35,7         36,0         36,1         36,2           - Droit         6,1         5,2         5,6         5,4         5,4         5,5         5,4         5,4           - Sc. économiques, AES         4,0         4,0         4,1         4,2         3,9         4,0         4,0         4,0           - Lettres, Sc. humaines         12,0         11,3         11,8         12,0         12,2         12,3         12,3         12,4           - Sciences et STAPS         7,5         7,9         8,6         8,7         8,5         8,7         8,8         8,8           - Santé         6,1         5,8         5,8         5,7         5,7         5,6         5,6           IUT         8,3         7,5         7,5         7,5         7,4         7,6         7,6										23,8
Ensemble bacheliers dans les quatre principales filières         69,7         65,5         67,3         66,7         66,5         67,1         67,2         67,3           Universités et établissements assimilés (hors IUT)         35,7         34,2         36,0         35,9         35,7         36,0         36,1         36,2           - Droit         6,1         5,2         5,6         5,4         5,5         5,4         5,4           - Sc.économiques, AES         4,0         4,0         4,1         4,2         3,9         4,0         4,0           - Lettres, Sc. humaines         12,0         11,3         11,8         12,0         12,2         12,3         12,3         12,4           - Sciences et STAPS         7,5         7,9         8,6         8,7         8,5         8,7         8,8         8,8           - Santé         6,1         5,8         5,8         5,7         5,7         5,6         5,6         5,6           IUT         8,3         7,5         7,5         7,5         7,4         7,6         7,6         7,6										0,04
Universités et établissements assimilés (hors IUT)       35,7       34,2       36,0       35,9       35,7       36,0       36,1       36,2         - Droit       6,1       5,2       5,6       5,4       5,4       5,5       5,4       5,4         - Sc. économiques, AES       4,0       4,0       4,1       4,2       3,9       4,0       4,0       4,0         - Lettres, Sc. humaines       12,0       11,3       11,8       12,0       12,2       12,3       12,3       12,4         - Sciences et STAPS       7,5       7,9       8,6       8,7       8,5       8,7       8,8       8,8         - Santé       6,1       5,8       5,8       5,7       5,7       5,6       5,6         IUT       8,3       7,5       7,5       7,5       7,4       7,6       7,6       7,6										
- Droit 6,1 5,2 5,6 5,4 5,4 5,5 5,4 5,4 - Sc.économiques, AES 4,0 4,0 4,1 4,2 3,9 4,0 4,0 4,0 - Lettres, Sc. humaines 12,0 11,3 11,8 12,0 12,2 12,3 12,3 12,4 - Sciences et STAPS 7,5 7,9 8,6 8,7 8,5 8,7 8,8 8,8 - Santé 6,1 5,8 5,8 5,7 5,7 5,6 5,6 5,6 IUT 8,3 7,5 7,5 7,5 7,5 7,6 7,6 7,6 7,6										67,7
- Sc.économiques, AES 4,0 4,0 4,1 4,2 3,9 4,0 4,0 4,0 Lettres, Sc. humaines 12,0 11,3 11,8 12,0 12,2 12,3 12,3 12,4 - Sciences et STAPS 7,5 7,9 8,6 8,7 8,5 8,7 8,8 8,8 - Santé 6,1 5,8 5,8 5,7 5,7 5,6 5,6 5,6 IUT 8,3 7,5 7,5 7,5 7,5 7,4 7,6 7,6 7,6										36,8
- Lettres, Sc. humaines 12,0 11,3 11,8 12,0 12,2 12,3 12,3 12,4 - Sciences et STAPS 7,5 7,9 8,6 8,7 8,5 8,7 8,8 8,8 - Santé 6,1 5,8 5,8 5,7 5,7 5,6 5,6 5,6 IUT 8,3 7,5 7,5 7,5 7,5 7,4 7,6 7,6 7,6										5,3
- Sciences et STAPS 7,5 7,9 8,6 8,7 8,5 8,7 8,8 8,8 - Santé 6,1 5,8 5,8 5,7 5,7 5,6 5,6 5,6 IUT 8,3 7,5 7,5 7,5 7,4 7,6 7,6 7,6	·									4,1
- Santé 6,1 5,8 5,8 5,7 5,7 5,6 5,6 5,6 IUT 8,3 7,5 7,5 7,5 7,4 7,6 7,6 7,6										12,8
IUT 8,3 7,5 7,5 7,4 7,6 7,6 7,6 7,6										9,3
										5,4
515 18,3 1/,1 16,9 16,5 16,6 16,7 16,7 16,7										7,5
CPGE 7,3 6,8 6,9 6,8 6,8 6,8 6,8 6,8										16,0

(1) Les 4 principales filières entrant dans le champ des projections sont l'université, les IUT, les STS et les CPGE.

Lecture : à la rentrée 2016, 86,1% des bacheliers généraux de l'année se sont inscrits dans l'une des principales filières post-baccalauréat, dont 57,5% à l'université hors IUT, 12,4% en CPGE, 10,5% en IUT et 6,5% en STS. Ces pourcentages incluent les inscriptions multiples d'un étudiant.

Source : MESRI - SIES

TABLEAU 3 - Flux d'entrée en première année dans les principales filières post-baccalauréat (France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

	2015	2016	Evol.	2017	variation	variation 2017/2016	2018	variation 2018/2017	018/2017					variation 2026/2016	2026/2016
	effectif	j <del>i</del> .	2016-2015 en %	Prévision	effectif	% uə	Prévision	effectif	% uə	2020	2022	2024	2026	effectif	% uə
Universités et établissements assimilés (hors IUT) (1)	269 070	271 251	8′0	275 800	4 549	1,7	290 900	15 100	5,5	291 000	293 000	302 000	306 000	34 749	12,8
Droit	40 487	39 580	-2,2	40 200	920	2,3	42 600	2 100	5,2	42 000	42 000	43 000	43 000	3 420	9,8
Sc.économiques, AES	30 802	31 443	2,1	30 700	-743	-2,4	32 400	1 700	5,5	32 000	33 000	34 000	34 000	2 557	8,1
Lettres, Sc. humaines	96 591	97 610	1,1	100 800	3 190	3,3	106 100	2 300	5,3	107 000	108 000	111 000	113 000	15 390	15,8
Sciences et STAPS	61 420	62 982	2,5	009 89	618	1,0	009 29	4 000	6,3	000 89	000 69	72 000	74 000	11 018	17,5
Santé	39 767	39 636	-0,3	40 200	264	1,4	42 200	2 000	2,0	42 000	41 000	42 000	42 000	2 364	0′9
IUT	51 339	51 614	0,5	52 000	386	2'0	22 600	3 600	6'9	26 000	26 000	22 000	22 000	5 386	10,4
IUT secondaire	21 793	21 978	8′0	22 200	222	1,0	23 700	1 500	8'9	24 000	24 000	24 000	24 000	2 0 2 2	9,2
IUT tertiaire	29 546	29 636	0,3	29 800	164	9′0	31 900	2 100	7,0	32 000	32 000	33 000	33 000	3 364	11,4
CPGE	42 539	42 708	0,4	42 600	-108	-0,3	45 400	2 800	9′9	45 000	45 000	46 000	46 000	3 292	7,7
STS et autres formations (2)	127 943	128 148	0,2	128 400	252	0,2	135 200	008 9	5,3	135 000	135 000	138 000	139 000	10 852	8,5
STS production	42 476	42 616	0,3	41 900	-716	-1,7	43 900	2 000	4,8	44 000	43 000	44 000	44 000	1 384	3,2
STS service	85 467	85 532	1,0	86 500	896	1,1	91 300	4 800	5,5	91 000	92 000	94 000	95 000	9 468	11,1
Ensemble 4 filières	490 891	493 721	9'0	498 800	5 079	1,0	527 100	28 300	5,7	527 000	229 000	543 000	548 000	54 279	11,0
Doubles inscriptions université et CPGE	25 927	30 732													

<sup>1.</sup> Les établissements assimilés sont les 2 INP, les 3 UT et les grands établissements suivants (Observatoire, Inalco, IEP Paris, Paris-Dauphine, institut de physique du Globe de Paris)
Source : MESRI - SIES

TABLEAU 3 BIS - Comparaison avec les autres scénarios des effectifs des entrants dans l'enseignement supérieur

	),,G 1-11-0	4) N CO	Heliand Pro-	S2b	SZc	S2b	S2c	Colt. at Col.				1- Col4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4	- CO - 1	
	nappei Pre	Rappel Frevision SZ A (tendanciel)	enganciei)	(contraint)	(annoncé)	(contraint)	(annoncé)	220 et 320	EC.	ar entre le sc	enario sza et	ECAN ENITE LE SCENATIO 32A EL 16 32D EL ENITE LE 32A EL 16 SC	e oza et le	52C
	2017	2018	2019	2018	2018	2019	2019	2020	2018 (b-a)	2018 (c-a)	2019 (b-a)	2019 (c-a)	2020 (b-a)	2020 (c-a)
Universités et établissements assimilés (hors IUT)	275 800	290 900	293 000	285 800	290 800	292 000	293 000	291 000	-5 100	-100	-1 000	0	0	0
Droit	40 500	42 600	43 000	41 900	42 500	43 000	43 000	42 000	-700	-100	0	0	0	0
Sc.économiques, AES	30 700	32 400	33 000	31 800	32 700	33 000	33 000	32 000	009-	300	0	0	0	0
Lettres, Sc. humaines	100 800	106 100	107 000	104 200	107 300	106 000	108 000	107 000	-1 900	1 200	-1 000	1 000	0	0
Sciences et STAPS	63 600	009 29	000 89	66 400	66 400	000 89	000 29	000 89	-1 200	-1 200	0	-1 000	0	0
Santé	40 200	42 200	42 000	41 500	41 900	42 000	42 000	42 000	-700	-300	0	0	0	0
IUT	52 000	22 600	26 000	23 600	54 100	22 000	22 000	26 000	-2 000	-1 500	-1 000	-1 000	0	0
IUT secondaire	22 200	23 700	24 000	22 800	23 100	24 000	24 000	24 000	-900	009-	0	0	0	0
IUT tertiaire	29 800	31 900	32 000	30 800	31 000	31 000	31 000	32 000	-1 100	006-	-1 000	-1 000	0	0
CPGE	42 600	45 400	45 000	44 400	44 400	44 000	44 000	45 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	0	0
STS	128 400	135 200	136 000	130 000	130 600	133 000	135 000	135 000	-5 200	-4 600	-3 000	-1 000	0	0
STS production	41 900	43 900	44 000	42 200	42 600	43 000	44 000	44 000	-1 700	-1 300	-1 000	0	0	0
STS service	86 500	91 300	92 000	87 800	88 000	000 06	91 000	91 000	-3 200	-3 300	-2 000	-1 000	0	0
Ensemble 4 filières	498 800	527 100	230 000	513 800	519 900	524 000	527 000	527 000	-13 300	-7 200	000 9-	-3 000	0	0
Source : MESRI - SIES														

Un premier scénario additionnel (scénario B dit contraint) fait l'hypothèse que les capacités d'accueil sont accrues mais ne parviennent pas immédiatement à absorber les nouveaux entrants, parce qu'en dépit des financements obtenus par les établissements, les moyens humains d'enseignement nécessaires ne parviennent pas, d'emblée, à être rassemblés. Ce scénario peut aussi refléter des anticipations des futurs bacheliers sur des capacités d'accueil contraintes. Il peut également refléter une évolution des comportements et des préférences des bacheliers liée au nouveau contexte de Parcoursup (nouvelle procédure, diffusion systématique des informations statistiques sur la réussite dans les filières). Le second scénario additionnel (scénario C) est très proche du scénario A. Il suppose néanmoins que les moyens nécessaires à l'absorption du choc démographique ne sont pas présents dès 2018 dans toutes les filières : plus précisément, on fait l'hypothèse que l'accent a été mis principalement sur l'ajustement des capacités d'accueil à l'université avec une progression de ces capacités plus limitée dans les filières sélectives dans un premier temps. Pour chacun de ces deux scénarios, on considère que les capacités dans les quatre principales filières se réajustent progressivement et deviennent similaires à celles du scénario tendanciel A à l'horizon 20204.

## Nouveaux inscrits et effectifs totaux en 2018

Une hausse substantielle des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur est attendue en 2018 afin d'absorber le boom démographique intervenu en l'an 2000. Selon le scénario tendanciel A, l'accroissement serait de 28300 étudiants supplémentaires dans les 4 principales filières – université, IUT, CPGE et STS (tableau 3). En valeur absolue, c'est d'abord à l'université hors IUT qu'une hausse considérable est attendue d'environ 15000 nouveaux entrants supplémentaires (+5,5%). Mais des accroissements conséquents sont attendus dans toutes les filières : en IUT,

4. Ces trois scénarios diffèrent ainsi uniquement dans la trajectoire. Ils sont tous trois cohérents à horizon 2020 avec une cible de création d'environ 30 000 places supplémentaires en première année d'étude dans les quatre principales filières. +3600 (+6,9 %), en CPGE +2800 (+6,6 %) et en STS +6800 nouveaux (+5,3 %).

Cette forte évolution en première année, conjuguée aux effets cumulés des augmentations d'entrée dans l'enseignement supérieur les années précédentes, se traduira par une progression substantielle du nombre total des inscriptions dans l'enseignement supérieur. Ainsi, en 2018, selon le scénario tendanciel, la hausse du nombre total d'inscrits à l'université serait le double de celle observée les deux années précédentes. En 2018, on devrait ainsi observer un accroissement de 34000 inscriptions d'étudiants supplémentaires à l'université (+2,2%) (tableau 1). En particulier, les effectifs en licence devraient augmenter de 25200 étudiants (+3,0%), ceux en master de 10 100 étudiants (+ 1,7 %) tandis que ceux en doctorat diminueraient d'environ 1 000 (-2,2%). La hausse serait de 48200 au total sur les 4 principales filières et de 65000 sur l'ensemble de l'enseignement supérieur.

### Période 2018 à 2020 : trois scénarios qui se rejoignent

Le scénario alternatif C, fondé sur l'hypothèse d'un nombre de places effectivement créées à l'université d'emblée suffisant, se traduit par les mêmes évolutions sur l'université que dans le scénario tendanciel. Par contre, dans le cas du scénario alternatif B, l'évolution des inscriptions à l'université pour 2018 est un peu inférieure, avec un écart initial de 5 000 places en licence, conduisant à un accroissement de seulement 10 000 nouveaux inscrits contre 15 000 pour les scénarios A et C (tableau 3 bis).

L'évolution pour 2018 des entrants à l'université impactera l'ensemble des disciplines qui devront absorber une part de la hausse de population étudiante : hausse comprise entre 5 et 6,3 % dans le scénario A et entre 3,3 et 4,4 % dans le scénario B si les éventuels retards dans les ajustements de place se répartissent à peu près uniformément entre disciplines.

En 2018, l'évolution prévue à l'entrée dans les filières sélectives varie d'un scénario à l'autre (tableau 3 bis). En CPGE, dans le cas du scénario A non contraint, c'est une hausse de 2700 étudiants qui est attendue. Les scénarios B et C sont construits comme

plus contraints, avec un accroissement de 1500 étudiants - soit tout de même beaucoup plus que les accroissements observés les trois années précédentes, compris entre 300 et 600. Les contrastes sont importants en STS, car si le scénario tendanciel A prévoit +6800, le scénario C n'en prévoit que +2200 et le scénario B+1600. En IUT, le taux d'accroissement est quasiment divisé par deux entre le scénario A et les deux autres scénarios, ces derniers différent à la marge. Ces évolutions contrastées à l'entrée dans les quatre principales filières de l'enseignement supérieur se traduisent immédiatement sur le nombre total d'inscrits dans ces filières. S'agissant des autres formations, l'hypothèse est faite qu'elles n'absorberont qu'une partie des déficits de places ou des évolutions de comportement supposés dans les scénarios B et C, dans la mesure où la pression qui s'exerce sur ces formations est déjà importante dans le scénario tendanciel. Néanmoins, des hypothèses alternatives d'absorption complète par les autres formations pourraient sous-tendre encore d'autres scénarios.

Un ajustement sur trois ans est envisagé dans les deux scénarios contraints, cohérent avec le tassement des évolutions démographiques en 2019-2020 et avec un déploiement finalisé des moyens permettant d'absorber la croissance des effectifs. Dans le scénario B construit sur l'hypothèse de contraintes de capacités d'accueil dans toutes les filières, on prévoit l'entrée d'environ la moitié des étudiants inscrits dans le scénario A pour la rentrée 2018, un tiers supplémentaire pour la rentrée 2019 et un rattrapage de l'ensemble à la rentrée 2020. Dans le cas du scénario C, les efforts d'anticipation de création de places ont été centrés principalement sur la rentrée 2018 qui accueillerait selon nos estimations 80 à 85 % des étudiants prévus dans le scénario A. Ainsi les différences avec le scénario A sont de moindre importance que dans le scénario B et l'évolution progressive des effectifs à l'entrée dans l'enseignement supérieur sur 2019 et 2020 rejoint très vite les estimations du scénario tendanciel (tableau 3bis).

## Une quasi stabilisation sur la période 2021-2022

Si la démographie des populations arrivant dans le supérieur connait une forte hausse en 2018, elle se réduit quelque peu les années suivantes. L'évolution du nombre de nouveaux bacheliers au titre de la démographie devrait être faible (voir encadré 1). L'effet d'une hausse de l'entrée dans l'enseignement supérieur se propage sur l'effectif total mais s'amoindrit au bout de quelques années, en lien avec la durée de la scolarité. C'est pourquoi, si on observe une forte hausse des inscriptions totales sur la période 2018-2020, la progression annuelle prévue en 2021 et 2022 est beaucoup moins forte (de l'ordre de 1 % chaque année).

A l'université, l'évolution sur la période 2017-2022 serait de +7,8 % soit +120 000 inscriptions supplémentaires, répartis en +65 200 inscrits en licence, +60 100 inscrits en master et -5 300 inscrits en doctorat. Dans les filières courtes, en STS par exemple, la hausse sur cette période serait

5. Les nouveaux entrants sont constitués de l'ensemble des étudiants pour lesquels aucune entrée en enseignement supérieur n'était enregistrée auparavant : il s'agit des nouveaux bacheliers de l'année, des étudiants venant de l'étranger, de bacheliers plus anciens ayant différé leur entrée en études supérieures et des étudiants déjà inscrits en enseignement supérieur auparavant mais dans une filière non couverte par les systèmes d'information. Leur effectif n'inclut cependant pas les étudiants inscrits en DAEU (diplôme d'accès à l'enseignement universitaire) ou inscrits en capacité.

de 12700 inscrits (+4,8%) plus importante dans les services que dans le secteur production. En CPGE, on observerait une hausse de même ampleur (+5,2%) correspondant à +4500 inscrits.

## Projections à l'horizon 2026 (10 ans)

En 2026, 2937000 inscriptions d'étudiants seraient recensées dans l'enseignement supérieur français. La croissance du nombre d'étudiants s'établirait alors à +327000 entre 2016 et 2026 (+12,7 %).

A cet horizon 2026, les projections d'effectifs prennent notamment en compte les effets immédiats et décalés des évolutions démographiques, et notamment les naissances nombreuses survenues en 2000 et 2006.

Entre 2016 et 2026, le nombre de bacheliers serait en forte augmentation pour tous les groupes de bac. La croissance serait particulièrement forte pour les bacs généraux (+45600, soit +14,0%), d'ordre plus modeste pour les bacs technologiques et professionnels avec respectivement +25400 et +300 admis. Une hausse substantielle telle que celle anticipée sur l'année 2018 devrait intervenir de nouveau en 2024 avec l'arrivée des classes d'âge particulièrement nombreuses nées en 2006.

Flux annuel de nouveaux entrants : +54000 sur 10 ans dans les quatre principales filières

En 2026, le nombre de nouveaux entrants<sup>5</sup> à l'université hors IUT serait supérieur de 12,8 % à celui de la rentrée 2016 (+35000) (tableau 3). Cette évolution reposerait sur le dynamisme démographique et sur le maintien des taux de poursuite des bacheliers généraux à l'université à des niveaux proches de ceux observés en 2016-2017, hors accroissement des doubles inscriptions. Le nombre de nouveaux entrants en IUT progresserait de 10,4 % entre 2016 et 2026. La croissance serait soutenue par celle des nouveaux bacheliers technologiques intégrant cette filière : elle atteindrait +27,2 % sur 10 ans.

Sur l'ensemble de la période de projection (2017-2026), les hypothèses tendancielles se traduisent par une évolution contrastée de l'ensemble des disciplines. Si le taux de

TABLEAU 4 - Effectifs des universités et établissements assimilés hors IUT (France métropolitaine + DOM)

	Constat 2016		Projecti	ons (scénario ten	danciel)		Variation en %
	Constat 2016	2017	2018	2020	2022	2026	2026/2016
Cursus L	859 713	874 000	899 000	930 000	939 000	969 000	12,7
Droit	123 723	124 000	126 000	129 000	128 000	129 000	4,3
Sc. économiques, AES	124 300	124 000	126 000	128 000	129 000	133 000	7,0
Lettres, sc. humaines	319 347	326 000	336 000	349 000	354 000	366 000	14,6
Sciences et STAPS	216 784	224 000	233 000	244 000	249 000	261 000	20,4
Santé	75 560	76 000	78 000	80 000	79 000	80 000	5,9
Cursus M (1)	595 697	600 000	610 000	633 000	660 000	674 000	13,1
Droit	81 470	80 000	81 000	81 000	84 000	83 000	1,9
Sc. économiques, AES	78 658	76 000	77 000	78 000	80 000	81 000	3,0
Lettres, sc. humaines	160 273	164 000	167 000	177 000	189 000	197 000	22,9
Sciences et STAPS	126 681	129 000	134 000	144 000	152 000	157 000	23,9
Santé	148 616	150 000	151 000	153 000	154 000	155 000	4,3
Cursus D	60 478	59 000	58 000	56 000	54 000	52 000	-13,2
Droit	6 974	7 000	7 000	7 000	6 000	5 000	-28,3
Sc. économiques, AES	3 470	4 000	4 000	3 000	3 000	3 000	-13,5
Lettres, sc. humaines	19 892	19 000	18 000	18 000	18 000	17 000	-14,5
Sciences et STAPS	28 681	28 000	28 000	27 000	26 000	26 000	-9,3
Santé	1 461	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	-31,6
Total	1 515 889	1 533 000	1 566 000	1 619 000	1 653 000	1 695 000	11,8
Droit	212 167	211 000	214 000	216 000	218 000	217 000	2,3
Sc. économiques, AES	206 427	204 000	206 000	210 000	213 000	217 000	5,1
Lettres, sc. humaines	499 512	509 000	522 000	544 000	560 000	580 000	16,1
Sciences et STAPS	372 146	381 000	395 000	415 000	427 000	444 000	19,3
Santé	225 637	228 000	231 000	234 000	234 000	236 000	4,6

(1) Y compris formations au diplôme d'ingénieur, de magistère, de master ingénieur, d'institut d'études politiques.

Source : MESRI - SIES

poursuite des bacheliers généraux dans les disciplines universitaires de droit, de sciences économiques et de santé est prévu en léger recul pour les dix prochaines années (respectivement. -0,3; -0,1 et -0,7 point), les autres disciplines que sont les «sciences et Staps» et les «lettres sciences humaines» verraient ce taux progresser (+0,5 et +0,6 point).

Les flux d'entrée en CPGE devraient connaitre une hausse importante (+7,7 %) à la faveur de la démographie et d'une attractivité toujours forte de cette filière. Sur la période 2006-2016, elle avait déjà enregistré un dynamisme de ses flux d'entrée (+11,3 %), grâce à la progression particulièrement forte du nombre de bacheliers généraux.

Les nouvelles inscriptions en première année de STS enregistreraient une hausse de +8,5% entre 2016 et 2026. Cette croissance modérée serait surtout imputable aux effectifs de bacheliers professionnels dont le nombre progresserait moins que celui des bacheliers généraux, et au fait que les bacheliers des séries générales se dirigent moins vers cette filière. Une hausse du taux de poursuite des bacheliers professionnels en STS tout au long de la période sous-tend également cette projection : il passerait de 20,6% en 2016 à 23,8% en 2026.

En dehors des quatre principales filières, les «autres formations» connaissent une forte attractivité des entrants ces dernières années, et les contraintes de capacité à l'entrée de certaines filières en tension ont sans doute favorisé un déplacement des entrées vers ces formations. A plus long terme, et sous hypothèse d'un ajustement des capacités d'accueil pour les principaux chocs démographiques à venir, l'équilibre entre filières pourrait ne plus évoluer.

### À l'université, 179000 étudiants supplémentaires sur 10 ans

En dix ans, comme suite aux nombreuses entrées supplémentaires et à l'allongement de la durée des études, l'université gagnerait au total 179000 inscriptions d'étudiants (hors éventuel accroissement des doubles inscriptions des étudiants de CPGE), soit une hausse de 11,8%. La progression serait de la même ampleur pour le cursus licence et pour le cursus master (+12,7 et +13,1%). Ce dynamisme bénéficierait moins à la poursuite d'étude en doctorat. En effet, si une prolongation des tendances passées est à l'œuvre, les effectifs de doctorants seraient en baisse de 13% entre 2016 et 2026 (tableau 4).

Tout cursus confondu, sur dix ans, les effectifs croitraient sur l'ensemble des disciplines: ils seraient particulièrement dynamiques en sciences et STAPS (+19,3%) et en lettres et sciences humaines (+15,9%). La progression

serait plus modérée en droit (2,3 %), en économie (5,1 %) et en santé (4,6 %).

Entre 2016 et 2026, la hausse prévue tendanciellement serait plus modérée dans les autres filières sélectives : IUT (+9,3 %), CPGE (+8,1 %) et STS (+6,7 %).

### Et 327000 étudiants de plus dans l'ensemble de l'enseignement supérieur entre 2016 et 2026

Au final, en 2026, la projection à long terme ainsi réalisée conduit à 2937000 inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur français, soit 327 000 inscriptions de plus qu'en 2016 (+13 %) (tableau 1). Pour l'ensemble des quatre principales filières, la hausse des inscriptions serait de 11 %, soit 215 000 inscriptions d'étudiants supplémentaires. En dehors des filières courtes et universitaires, si on poursuit les tendances antérieures, l'augmentation la plus importante concernerait les effectifs des formations d'ingénieurs non universitaires (+22 %). Les effectifs des « autres formations » (écoles de commerce, facultés privées...) seraient eux aussi particulièrement dynamiques, avec une croissance de 18 %.

Aline Pauron, MESRI - SIES

#### **Encadré 1 : Méthodologie des projections**

Les effectifs de l'enseignement supérieur dépendent, en grande partie, du flux d'entrée dans le supérieur après l'obtention du baccalauréat. Au départ, on dispose de prévisions d'effectifs de terminales réalisées par la Depp qui sont principalement déterminées par les projections démographiques de l'Insee et des taux de redoublement dans le second degré.

Les effectifs de bacheliers sont ensuite estimés à partir de ces effectifs de terminales auxquels on applique une projection des taux de réussite au baccalauréat. Après, on applique à ces bacheliers des taux de poursuite par série du baccalauréat et filière de l'enseignement supérieur. On peut ainsi estimer le nombre de nouveaux bacheliers qui devraient entrer chaque année dans les différentes filières. On fait «vieillir» ces entrants sur la base de taux de passage ou de redoublement calculés en tendance. Les hypothèses sur les taux de poursuite sont donc centrales dans les scénarios de projections.

Pour la prévision 2017, les données tiennent compte des résultats définitifs du baccalauréat, des choix d'orientation observées les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année 2017. Pour la première fois, plusieurs scénarios de prévisions ont été esquissés dans cette note pour analyser la période 2018-2020. Le premier (appelé A) est établi comme chaque année à partir des tendances démographiques et des taux de poursuite; le deuxième contraint

(appelé B) tient compte d'un délai d'ajustement aux contraintes de capacité d'accueil des nouveaux étudiants à la fois à l'université et dans les filières sélectives et enfin le troisième (appelé C) correspond à un ajustement effectif dès 2018 sur les capacités à l'université mais plus étalé pour les filières sélectives. Ce dernier scénario est en cohérence avec les annonces d'ouverture de places supplémentaires en prévision des prochaines rentrées chargées. A partir de 2020, la prévision est similaire dans les trois scénarios.

La projection pour la période 2017-2026, réalisée une première fois en juillet 2017, a pu être enrichie en fin d'année des premières informations disponibles sur la rentrée 2017. Les informations suivantes ont été utilisées : les données définitives de la rentrée en lycée concernant les STS et CPGE (y compris le champ agriculture), les estimations d'inscriptions universitaires pour la première année de cycle Licence. Ces dernières informations devront cependant être confirmées lorsque le champ complet sera disponible.

Pour les autres formations (écoles d'ingénieurs non universitaires, écoles de commerce, d'art, d'architecture, de notariat, les facultés privées, écoles paramédicales et sociales ...), les projections sont réalisées à partir de l'observation des tendances passées, que l'on prolonge.

#### Pour en savoir plus

- Pauron, A., «Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2016 à 2025», Note d'information SIES, n° 17.05, avril 2017
- Thomas, F., « Résultats définitifs de la session 2017 du baccalauréat : 79 % d'une génération est titulaire du baccalauréat », Note d'information DEPP n° 18.03, mars 2018
- Miconnet, N., « Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré pour les années 2018 à 2022 », Note d'information DEPP n° 18.05, mars 2018
- Fiches 6.18 et 6.19 de Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) 2017, MESRI septembre 2017
- Fiches 10 et 11 de L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France n° 10, avril 2017

#### **Encadré 2 : Champ des établissements**

Le champ «université» comprend les 74 universités publiques (France métropolitaine et DOM), les CUFR (Centre universitaire de formation et de recherche) d'Albi et de Mayotte, recensés dans le système d'information SISE-universités.

Le champ « université » comprend dans cette note les autres établissements non universitaires mais recensés dans le système d'information SISE-universités : les universités technologiques, les instituts nationaux polytechniques (INP), l'École du paysage de Blois et cinq grands établissements : l'Institut d'études politiques de Paris, l'Observatoire de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), l'Institut de physique du globe de Paris, Paris Dauphine (anciennement Paris IX). Ces grands établissements représentaient en 2016 : 3,1 % des effectifs de l'ensemble des universités (hors IUT) et établissements assimilés, soit près de 47 000 étudiants.

Les IUT font partie intégrante des universités mais leur situation diffère en matière d'évolution, de choix d'orientation et de recrutement. Aussi distingue-t-on ici ces deux filières universitaires.

Etablissement non universitaires	2015	2016	évolution 2015-2016
INP Toulouse	3 681	3762	2,2
Inst Études politiques Paris	9 427	9746	3,4
Inst Nat Lang Civ Orient Paris	7 263	6 986	-3,8
Inst Physique du Globe Paris	78	78	0,0
Inst Polytechnique Grenoble	4976	5 155	3,6
Observatoire Paris	92	114	23,9
Univ Techn Belfort Montbéliard	2886	2941	1,9
Univ Technologie Compiègne	3 940	4 187	6,3
Université Paris-Dauphine	10176	10818	6,3
Université Technologie Troyes	2738	2890	5,6
Total général	45 257	46 677	3,1
Source : MESRI - SIES			

Source : MESRI - SIES

GRAPHIQUE 1 - Cursus parallèlle en CPGE des incrits à l'université

#### Encadré 3 : Les doubles inscriptions en CPGE et à l'université

2010-2011

La loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) adoptée le 22 juillet 2013 prévoit un conventionnement obligatoire entre les CPGE et les universités à partir du 1er janvier 2015, se traduisant a priori par des doubles inscriptions des étudiants concernés. Cette année, les projections réalisées pour les inscriptions à l'université prennent en compte la montée en charge des doubles inscriptions entre 2014 et 2015 (+19300) et entre 2015 et 2016 (+14000). Les effectifs ont été comptabilisés hors accroissement de ces doublons afin d'effacer l'évolution croissante fictive due à ces doublons; les effectifs de l'année 2016 sont donc réduits de 33 300 par rapport aux inscrits 2016 total (2576300 contre 2609700). Une hypothèse de stabilité des doublons a été retenue pour la période de projection. La mention « HAC » (Hors accroissement des doubles inscriptions) signifie que les évolutions sont calculées en neutralisant l'effet de la hausse des inscriptions des étudiants de CPGE à l'université. Autrement dit, les variations sur 10 ans indiquées pour l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur ou pour seulement l'université se fondent sur

cette hypothèse de stabilité des doubles inscriptions entre 2017 et 2026. Le taux de doubles ins-

criptions CPGE en 2017 se maintiendrait à 63 %.



2012-2013

2013-2014

2014-2015

Source : MESRI - SIES

2009-2010

Part (en %) des doubles inscriptions en licence et CPGE sur les inscrits en CPGE

2011-2012

	2013	2014	2015	2016	2017*
CPGE Economique	22,2	24,6	37,8	55,6	55,9
CPGE Littéraire	59,8	62,8	79,3	90,7	91,0
CPGE scientifique	16,5	17,1	43,3	59,5	58,9
total CPGE	24,4	25,6	47,3	63,1	62,8
* Nonnées provisoires					

Source : MESRI - SIES



## Les chiffres-clés de l'égalité femmes-hommes

Cette cartographie chiffrée fait le point sur la parité dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI), en France et au sein de l'Union européenne.

### scanR, moteur de la recherche et de l'innovation – version BETA

scanR, moteur de la recherche et de l'innovation, une application d'aide à la caractérisation des profils de recherche et d'innovation de 4000 laboratoires de recherche et 12000 entreprises

